



# SGA Danse sur glace

Siege social : Patinoire Jean-Régis 90 ch des fins 74000 ANNECY  
loi 1901, Affiliée à la fédération française des sports de glace sous le N° C020  
Déclarée sous le N° 3201 à la préfecture d'Anancy  
N° Siret : 34338517500025

Merci d'agrafer  
ou de coller ici  
votre photo

## Fiche de réinscription 2018-2019

Nom et prénom du patineur patineuse			
Nom(s)et Prénom(s) des parents Pour mineurs			
Adresse e-mail (impératif pour licence)			
N° téléphone			
Adresse du patineur			
Date de naissance		Lieu de naissance (ville+ département)	Nationalité

Licences	X
Fédérale	
Compétition	

Entraînements			Niveau	X
JOUR	Heure GLACE	Heure PPG		
MARDI	19h15 à 20h30	18h00 à 19h00	Loisirs - Ados -Adultes	
	19h15 à 20h30		Pré-compétitrices - Compétitrices	
MERCREDI	7H00 à 8H00		Compétitrices	
SAMEDI	12h15 à 13h45	14h00 à 15h00	Pré-compétitrices - Compétitrices	
	13h00 à 13h45	12h15 à 12h45	Débutants jusqu'à L5	
DIMANCHE	7H00 à 9h45	10h00 à 11h00	Compétitrices	
	8h00 à 9h45	10h00 à 11h00	Pré-compétitrices	
	9h00 à 9h45	08h00à 08h45	Débutants jusqu'à L5	

LOCATION DE PATINS	Oui	Non
LOCATION DE VESTES	Oui	Non
Date de début des cours		

Patins N°	
Protège	
Veste N°	

### Vous vous engagez pour la saison complète qui se clôture mi-Juin.

Les règlements de la licence, la location de patins et veste doivent être effectués lors de l'inscription.

Selon le forfait choisi, vous établirez pour le règlement des cours soit :

\*Un chèque

\* Trois chèques qui seront encaissés début octobre, début Décembre et début Avril.

\* 10 chèques qui seront encaissés au plus tôt le 10 de chaque mois

Les chèques seront établis à l'ordre de SGA Danse

Le forfait global de la saison est établi compte tenu des jours fériés et manifestations diverses.

**En cas d'absence du patineur, il n'y a pas de remboursement possible du forfait** sauf sur présentation d'un certificat médical attestant l'incapacité à patiner de plus d'un mois dans un délai de 15 jours à compter du premier jour d'absence. Un délai de carence de 30 jours sera appliqué pour toutes durées supérieures à 31 jours.

DATE ET SIGNATURE (DES PARENTS POUR MINEURS) précédées de la mention « lu et approuvé »



# SGA Danse sur glace

Siege social : Patinoire Jean-Régis 90 ch des fins 74000 ANNECY  
loi 1901, Affiliée à la fédération française des sports de glace sous le N° C020  
Déclarée sous le N° 3201 à la préfecture d'Anancy  
N° Siret : 34338517500025

## Fiche de réinscription 2018-2019

### Le coût de l'inscription comprend :

#### 1. la licence

**Fédérale**  
ou **Compétition** (Les patineurs susceptibles de passer des médailles ou d'effectuer au moins une compétition dans l'année doivent avoir une licence compétition).

#### Avec l'adhésion au club,

		Saison	A partir du 01/01/2019
<b>Coût de l'adhésion au club seule</b>		53 euros	
<b>Coût de la licence et de l'adhésion au club</b>	FEDERALE	95 euros	60 euros
	COMPETITION	120 €	

#### 2. la location annuelle de patins, si besoin,

		Saison	A partir du 01/01/2019
<b>Coût de la location</b>	Location patins	60 euros	45 euros
	CAUTION OBLIGATOIRE POUR LA LOCATION		
		200 euros	200 euros

Les patins sont remis affutés en début de saison-les affutages nécessaires en cours de saison sont à le charge du patineur.

#### 3. la location annuelle de veste, si besoin,

		Saison	A partir du 01/01/2019
<b>Coût de la location</b>	Location veste	15 euros	10 euros
	CAUTION OBLIGATOIRE POUR LA LOCATION		
	SI PAS DE CAUTION PATINS	40 euros	40 euros

### La location de patins et vestes :

Un chèque pour la location,

Un chèque de caution (non encaissé).

**Le club se réserve le droit d'encaisser le chèque** de caution dans les cas suivants :

- Patins ou veste non rendus en cours de saison suite à un arrêt ou là la fin du dernier cours.
- Patins ou vestes rendus en mauvais état (lacets, crochets....)
- Règlement des cours, inscription aux compétitions ou médailles non à jour.



# SGA Danse sur glace

Siege social : Patinoire Jean-Régis 90 ch des fins 74000 ANNECY  
loi 1901, Affiliée à la fédération française des sports de glace sous le N° C020  
Déclarée sous le N° 3201 à la préfecture d'Anancy  
N° Siret : 34338517500025

## Fiche de réinscription 2018-2019

4. le forfait des cours (en fonction du nombre de cours hebdomadaire et du niveau du patineur).

Le montant des cours est un forfait annuel :

- o Le règlement ne comprend pas les diverses inscriptions aux compétitions et tests fédéraux.
- o Le règlement total se fait en début de saison
- o Sont inclus dans le tarif les vacances scolaires avec leurs heures supplémentaires.
- o Un supplément de 15% sera appliqué pour les patineurs non licenciés à SGA.

NIVEAUX	COURS	Saison	Tarif -25% 2e enfant	Tarif -10% Cezam
Débutants Jusqu'à L5	1 cours par semaine Samedi ou Dimanche	330,00 €	247.50 €	297.00€
	2 cours par semaine Samedi et Dimanche	495,00 €	372.00 €	446.00 €
Glisse Loisirs Ados et Adultes	1 cours par semaine Mardi	440.00 €	330.00 €	396.00 €
Pré-compétitrices	2 cours par semaine Mardi et Dimanche	572,00 €	429.00 €	515.00 €
	2 cours par semaine Mardi et Samedi	543,00 €	407.00 €	488,00 €
	2 cours par semaine Samedi et Dimanche	600,00 €	450.00 €	540.00 €
	3 cours par semaine Mardi, Samedi et Dimanche	728,00 €	546.00 €	655.00 €
Compétitrices D1 et D2	4 cours par semaine Mardi, Mercredi, Samedi et Dimanche	825,00 €	618.00 €	742.00 €

### Pièces constitutives du dossier à rendre :

- o la fiche d'inscription dûment complétée,
- o le questionnaire santé fourni
- o une photo d'identité agrafée ou collée sur la fiche d'inscription
- o un chèque correspondant au montant de la cotisation au club + licence,
- o le ou les chèques pour le forfait cours,
- o les chèques pour les patins et vestes, si besoin,
- o le document d'assurance FFSG complété (assurance obligatoire et comprise dans la licence) ; si vous souhaitez ou ne souhaitez pas souscrire d'assurance supplémentaire, il faut l'indiquer sur ce document,
- o le document anti dopage complété et signé (pour les compétiteurs)

**Au dos de chaque chèque, libellé à l'ordre de SGA Danse : le nom du patineur, ce à quoi correspond le chèque (licence-cours, patins, veste, caution, mois d'encaissement).**

DATE ET SIGNATURE (DES PARENTS POUR MINEURS) précédées de la mention « lu et approuvé »



# SGA Danse sur glace

Siege social : Patinoire Jean-Régis 90 ch des fins 74000 ANNECY  
loi 1901, Affiliée à la fédération française des sports de glace sous le N° C020  
Déclarée sous le N° 3201 à la préfecture d'Anancy  
N° Siret : 34338517500025

## Fiche de réinscription 2018-2019

### Droit à l'image

Nous respectons le droit à l'image en vertu de l'article 9 du code civil. Nos images illustrant l'actualité de nos événements, le droit à l'information nous autorise la publication d'images de personnes impliquées dans ces événements.

Cependant, si vous figurez sur une de ces photos et que vous vous opposez à sa publication, merci de nous contacter au plus vite par mail à

[danse.sur.glace.annecy@gmail.com](mailto:danse.sur.glace.annecy@gmail.com)

Nous retirerons immédiatement la photo en question.

De plus, tous les adhérents signent en début d'année une autorisation de diffusion d'image :

### Droit de diffusion d'images

La section est susceptible de mettre à jour son site ([www.annecy-patinage.com](http://www.annecy-patinage.com)) ou de créer des outils de communication avec des photos ou des vidéos d'adhérents dans l'exercice de la pratique de leur sport ou toute autre activité pouvant illustrer la vie du club.

Je soussigné(e)

---

accepte que des photographies ou des vidéos soient utilisées sur le site de la section ou sur tous autres moyens de communication :

- Photographies ou vidéos de vous OUI NON
- Photographies ou vidéos de vos enfants OUI NON

Je prends acte qu'un droit de réserve et de rétractation m'est réservé, pour toute diffusion me concernant, directement ou en qualité de civilement responsable.

Date - signature - mention « lu et approuvé »



# SGA Danse sur glace

Siege social : Patinoire Jean-Régis 90 ch des fins 74000 ANNECY  
loi 1901, Affiliée à la fédération française des sports de glace sous le N° C020

Déclarée sous le N° 3201 à la préfecture d'Anancy

N° Siret : 34338517500025

## Fiche de réinscription 2018-2019

**Important**  
**A garder**

Horaires d'entrainement			Niveau
JOUR	Heure GLACE	Heure PPG	
MARDI	19h15 à 20h30	18h00 à 19h00	Glisse Loisirs ados et adultes Pré-compétitrices Compétitrices D1 et D2
MERCREDI	07H00 à 8h00		Compétitrices D1 et D2 <b>Cours particuliers</b>
SAMEDI	12h15 à 13h45	14H00 à 15H00	Pré-compétitrices Compétitrices D1 et D2
	13h00 à 13h45	12h15 à 12h45	Débutants jusqu'à L5
DIMANCHE	7H00 à 9h45	10h00 à 11h00	Compétitrices D1 et D2
	8h00 à 9h45	10h00 à 11h00	Pré-compétitrices
	9h00 à 9h45	8h15 à 8h45	Débutants jusqu'à L5

### **-----RAPPEL DU CODE ETHIQUE DU LICENCIÉ-----**

- 1- **Se conformer aux règles du sport**
- 2- **Respecter les adversaires**
- 3- **Proscrire toute forme de tricherie**
- 4- **Accepter les décisions des dirigeants et des officiels d'arbitrage**
- 5- **Respecter les choix de l'encadrement**
- 6- **Transmettre aux plus jeunes ses connaissances**
- 7- **Respecter les organisateurs, les publics et les équipements**
- 8- **Rester maître de soi en toute circonstance**
- 9- **Faciliter le travail des médias et des partenaires**
- 10- **Partager les valeurs de la glace avec la famille fédérale**